



Azimuths



Enseignement organisé par la Communauté française

Lettre électronique pédagogique et informative N°1
azimuths@restode.cfwb.be

Mai 2011

Sommaire

La vie du Réseau 2
Quel avenir pour notre réseau ?
Les CDPA
Le CAF

Que font-ils au SGECF ? 4

Problématiques
éducatives 5

Événements - Agenda 6

Des chercheurs
qui trouvent 7

Tableau d'honneur 9

Espace des conseillers
pédagogiques 14

Nos nouvelles
publications 15

Annonces 17

FOCUS 18

40 ans de
l'enseignement spécialisé !

Quel avenir pour notre réseau ?

Éditorial

Changez ! Changer ?

Ni injonction militaire, ni interrogation métaphysique, mais simplement un constat et un besoin: le constat, c'est que les équipes pédagogiques sont en pleine réflexion et le besoin, c'est d'échanger au sein de notre réseau. Cette **Lettre Electronique Pédagogique d'Information** veut être une réponse concrète à ce constat et à ce besoin, à cette envie de changer vers plus et mieux.

A travers ses rubriques récurrentes, son focus particulier faisant l'objet d'un dossier et sa mise en valeur de tous les succès des élèves et des enseignants, «Azimuths» assurera la visibilité de notre réseau.

Mon souhait est évidemment que chacun des lecteurs participe à la démarche par ses remarques, ses suggestions, ses propositions ou ses critiques constructives : **rien ne pourra se faire sans vous !**

Ce premier numéro est destiné aux Chefs d'établissements mais, si vous le jugez utile, je vous invite à proposer aux enseignants, agents des CPMS, éducateurs, personnel administratif ou ouvrier, parents, étudiants et aux partenaires de votre établissement de s'inscrire à la liste de diffusion sur simple demande à l'adresse azimuths@restode.cfwb.be.

L'ensemble du Service Général de l'Enseignement organisé par la Communauté française est à votre écoute.

Bonne lecture !



Didier LETURCQ
Directeur général adjoint



Chacun d'entre vous se pose, comme des milliers de parents, d'enseignants, d'acteurs éducatifs, de citoyens, cette question légitime.

La Déclaration de Politique Communautaire, programme du Gouvernement pour la période 2009-2014, précise, dans son point 1.6, les éléments suivants :

« Afin de renforcer la Fédération Wallonie-Bruxelles dans son rôle de régulateur, il importe de distinguer le rôle de Ministre de tutelle de l'enseignement de celui de responsable du pouvoir organisateur du réseau de la Communauté française.

Dès le début de la législature, le Gouvernement analysera les modalités de cette séparation des rôles. En tout état de cause, cette séparation devra permettre :

- de contribuer au processus d'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- de décloisonner les efforts des différents acteurs et de créer des synergies entre les différents niveaux d'enseignement (fondamental – secondaire – supérieur) pour, notamment, assurer la cohérence globale

de la formation scolaire et ainsi lutter plus efficacement contre l'échec scolaire ;

• d'assurer l'avenir et le financement des écoles actuellement organisées par la Communauté française ;

• de dynamiser la gestion des ressources humaines.»

La séparation de la « double casquette » (pouvoir organisateur – pouvoir régulateur) que portent les Ministres de l'enseignement est donc inscrite au programme de cette législature.

Bon nombre de Directions d'écoles vivent depuis trop longtemps l'inconfort d'avoir un ou une Ministre qui ne peut réellement promouvoir les écoles de son réseau sans contrevenir à son rôle d'arbitre et de Ministre de TOUTES les écoles.

De même, la frustration est grande pour chaque responsable de notre réseau de ne pas pouvoir négocier les projets du Gouvernement lors des processus qui mettent autour de la table tous les représentants des différents Pouvoirs Organisateurs : la ou le Ministre y prend la parole au nom de SES écoles.

Si l'idée de séparation est simple et même séduisante en termes de clarté et

de visibilité, la réalisation concrète de celle-ci est fort complexe. En effet notre réseau représente plusieurs centaines d'établissements, plus de 120.000 élèves, plus de 23.000 enseignants, ce qui en fait, et de loin, le plus important Pouvoir Organisateur de la Communauté française. Près de 1000 personnes s'occupent de lui à travers les diverses Administrations et les budgets qui sont alloués au réseau s'élèvent à plus de 1 milliard 250 millions d'euros par an !

Pour l'instant, nous sommes dans l'attente du rapport des trois « sages » désignés par le Gouvernement.

Le paysage commence à sortir de la brume mais les contours sont encore flous.

Soyez assurés que les intérêts de toutes nos écoles sont défendus et que le Service général fera tout pour que nos actions plus fortes de la réforme !

Nous vous tiendrons informés des choix du Gouvernement dès que celui-ci les aura fixés.

Dossier à suivre donc.

Didier LETURCQ

02/690.81.01

didier.leturcq@cfwb.be

Les Centres de Dépaysement et de Plein Air (CDPA)

La complémentarité dans la diversité

Par delà leurs spécificités, les dix centres de dépaysement et de plein air de l'enseignement organisé par la Communauté française visent à l'acquisition par les élèves de comportements éco-citoyens.

En cela, ils s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre concrète des missions de l'enseignement telles que formulées dans le décret de la Communauté française du 24 juillet 1997.

Ces différents Centres de dépaysement et de plein air sont harmonieusement répartis dans toute la Communauté française. Chacun d'entre eux possède ses propres spécificités, mais tous contribuent à une meilleure compréhension de la complexité et de la richesse de nos environnements.

Ils participent au développement de l'éco-citoyenneté et à la responsabilisation (n'ayant par exemple pas attendu la mise en place d'un cadre légal pour pratiquer le tri collectif).

Ils sensibilisent ses publics à la problématique environnementale puisque l'ensemble des sciences liées à la nature y sont abordées (zoologie, hydrologie, botanique, géologie ...) et ce, dans les aspects les plus divers tels que le rôle de la haie, l'étude de la mare et des milieux humides ou encore les phénomènes karstiques.

Ce ne sont cependant pas leurs seules compétences scientifiques puisque par exemple, certains de nos centres initient des jeunes à l'astronomie ou encore à la météorologie.

Mais loin de se cantonner aux seules sciences environnementales, les dix Centres de dépaysement et de plein air proposent également d'aborder des disciplines aussi diverses que l'histoire, l'archéologie industrielle, le folklore, le patrimoine ...



Ces quelques lignes de présentation des Centres de dépaysement et de plein air ne sont qu'une introduction aux articles qui seront consacrés à chaque centre individuellement dans les prochains numéros d'AZIMUTS. Pour en savoir plus, patience jusqu'aux prochains numéros !

Frédéric DEGEE

02/690.81.36

frederic.degee@cfwb.be



Ses principales missions dans le cadre de l'Education aux Médias sont :

- d'apporter son concours à la formation de formateurs en Education aux Médias et d'élaborer des programmes de formation continue à l'intention des membres du personnel enseignant fondamental ordinaire et spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé et de l'enseignement supérieur pédagogique,
- de veiller à une bonne information des directeurs d'école du réseau de la Communauté française,
- de préparer et d'animer des réunions de travail dans des établissements scolaires, en référence au projet pédagogique de l'Education aux Médias de l'enseignement de la Communauté française ou au projet d'établissement,
- de produire des documents à l'intention des bénéficiaires d'une formation continue dans le domaine de l'Education aux Médias et de mettre à la disposition des enseignants formés, la documentation et le matériel nécessaires,
- de coordonner des actions pédagogiques avec d'autres organismes concernés par l'Education aux Médias.

Le rôle, la mission première du CAF

Le Centre d'Autoformation et de formation continue a pour mission de promouvoir des actions de formation en cours de carrière pour les personnels des établissements de plein exercice, de promotion sociale et le personnel technique des Centres psycho-médico-sociaux de l'enseignement organisé par la Communauté française, à l'exclusion de l'enseignement universitaire.

- exploite des outils pédagogiques mis au point dans le cadre de recherches en pédagogie financées par la Communauté française et expérimente les propositions pédagogiques formulées à l'issue des recherches précitées.

Le CAF Centre de ressources pour l'Education aux Médias

Thomas LO MONTE
Directeur du CAF
085/27 13 60
direction@lecaf.be

Dans le cadre de sa mission, le CAF :

- apporte son concours à la préparation et à l'animation de journées pédagogiques dont le thème, le contenu et les bénéficiaires sont déterminés en concertation avec le Conseil de gestion présidé par Monsieur Didier Leturcq,
- répond aux demandes d'aide ou de soutien qui peuvent lui être adressées par les enseignants concernés,
- prépare et anime des réunions de travail pour les groupes d'enseignants d'un établissement ou pour les membres d'une équipe d'un Centre psycho-médico-social, sur les thèmes proposés par la direction de l'établissement demandeur ou du Centre psycho-médico-social,
- produit, édite des documents et outils pédagogiques (didacticiels, CD, DVD, ...) à l'intention des mêmes bénéficiaires et en assure la diffusion et la vente,
- prépare et anime des journées pédagogiques et des stages relatifs à l'utilisation des moyens audio-visuels et informatiques dans l'enseignement,



En outre, le CAF est reconnu comme Centre de formation de ressources pour l'éducation aux Médias pour l'enseignement organisé par la Communauté française.

Le CAF
La Neuville, 1 Tihange 4500
<http://www.lecaf.be>





Josiane BAES

Assistante principale

Cellule Promotion sociale

De quelle région viens-tu ?

Je viens de l'voz-Ramet, de la commune de Flémalle.

Depuis quand travailles-tu à l'AGERS ?

Depuis le 1er juin 2000. Je travaille au Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française, dans la cellule Promotion sociale. J'ai la chance de travailler dans un service où l'ambiance est vraiment chouette, très conviviale. Il y a une très bonne entente au sein du service.

Quels dossiers principaux traites-tu ?

L'Enseignement de Promotion sociale : les demandes d'ouverture de nouvelles formations ; les réunions du Conseil de Coordination (qui est l'instance de l'Enseignement de Promotion sociale du réseau de la Communauté française) : la préparation de ces réunions et leur suivi.

De manière générale, la cellule doit suivre tout ce qui a trait à cet enseignement, toutes les problématiques qui sont traitées dans les Instances Interréseaux. C'est un enseignement dynamique, en constante évolution, qui doit s'adapter sans cesse aux demandes du monde économique et qui se soucie aussi surtout de l'épanouissement de l'individu. A mon avis, cet enseignement joue un rôle social capital dans notre société. Ce que j'aime dans mon travail, c'est le contact avec les gens du terrain et les directions d'établissement. Ils m'apprennent beaucoup.

Quels sont tes hobbies ?

Essentiellement la lecture. Pour me détendre et décompresser, j'aime bien regarder la télévision. J'aime la marche, surtout dans la nature. Et je m'occupe souvent de mon petit-fils de 4 ans.



Frédéric DEGÉE

Attaché

Direction des Activités parascolaires et des Centres de Dépaysement et de plein Air

Quel est ton rôle au sein du Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française ?

Je suis responsable de la Direction des Activités Parascolaires et des Centres de Dépaysement et de plein Air (C.D.P.A).

Quel est le rôle de ta direction ?

Elle sert d'appui aux écoles organisées par le réseau de la Communauté française en leur fournissant du matériel audiovisuel, des logiciels et en leur apportant également un financement pour des projets particuliers. Notre Service dispose également d'un centre de prêt de matériel. Je m'occupe aussi de la gestion administrative des Centres de Dépaysement et de plein Air.

Depuis quand travailles-tu au MCF ?

Depuis 1992. Après mes études et mon service militaire, j'ai commencé à travailler dans un Service traitement de l'enseignement secondaire, puis à la cellule SHELT qui est devenue aujourd'hui le SIPPT. Je suis passé ensuite au service de Guidance PMS et enfin à l'Organisation des Études devenue peu après le Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française, aujourd'hui le SGECF.

Ton entrée au Ministère était une suite logique de tes études ?

Non, pas du tout !! J'ai fait des études d'ingénieur industriel des industries agroalimentaires à l'ISI de Huy ! Je ne regrette d'ailleurs pas mon choix.

Quelles sont tes occupations en dehors du travail ?

Le sport : football et basket. J'ai été, à une époque, capitaine de l'équipe de Couthuin et, d'ailleurs, les journaux relataient souvent nos exploits. J'ai gardé les articles où on me voit en photo. Je joue encore au mini-football. Je m'occupe aussi du suivi des activités sportives de mes fils et l'année passée, j'ai été entraîneur. On a été champion !

Tu es supporter d'une équipe en particulier ?

Le Standard, évidemment ! Ce sont les meilleurs !!!!!!!

Comment aimes-tu passer tes vacances ?

Des vacances au calme, plutôt la mer que la montagne. Les dernières, c'était en Vendée. Je profite des vacances pour écouter de la musique et notamment mon groupe de rock favori : U2. Je les adore depuis toujours.

A nalisant les différences des performances en lecture aux tests PISA 2009, selon le milieu socio-économique des élèves de la Communauté française - tous réseaux confondus -, l'Université de Liège¹ constate que «le système éducatif de la Communauté française est le système le plus inéquitable, dans le sens où c'est celui où la différence entre les élèves les plus favorisés et les plus défavorisés est la plus importante.». Elle ajoute que «les pays à filières ou à taux de retard élevé ont tendance à être plus inéquitables, puisque le choix de filière et le redoublement ne sont pas indépendants du niveau socio-économique».

Une équipe de l'Université de Mons² renforce ce constat en précisant que «la concentration d'élèves en difficulté au sein d'une même école a un effet délétère sur leurs performances scolaires». En cause la perte de bénéfice d'une scolarisation «dans une école concentrant des élèves peu performants, alors que, à l'inverse, ils gagnent à côtoyer un public hétérogène.»

Cette préoccupation s'est trouvée au centre des débats qui ont mené à l'adoption du décret Mixité. Nous n'entrons pas ici dans la querelle qui a suivi la mise en œuvre du décret et de celui portant sur les inscriptions scolaires. Bornons-nous à constater qu'il est primordial de comprendre les facteurs qui interviennent dans la formation et le maintien de ces ségrégations.

Pour le réseau organisé par la Communauté française, le besoin initial était de se situer au sein des performances scolaires du système éducatif dans son ensemble. A ce sujet, ni les enquêtes PISA, ni les évaluations externes ne nous sont d'un grand secours, dans la mesure où l'identification des résultats des réseaux organisés ou subventionnés n'est pas possible, ... sauf à faire remonter vers la direction du pouvoir organisateur les résultats de l'ensemble de ses écoles participantes. C'est l'option que s'est fixée le Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française.

La tâche n'était pas légère, vu que ces résultats à eux seuls ne nous sont d'aucune utilité en matière de pilotage du réseau si nous n'intégrons pas également toutes les caractéristiques de notre enseignement et de notre public scolaire dans un système d'indicateurs de pilotage. C'est l'objectif que le Service général a assigné à une équipe interuniversitaire Université de Liège et Université de Mons, dans le cadre d'une recherche qu'il subventionne depuis décembre 2009.

Ce travail fort exigeant commence à porter ses premiers fruits.

Passer des indicateurs de pilotage au pilotage effectif

Lorsqu'il s'agit de passer à un pilotage effectif, un pas de plus reste à franchir.

En effet, le système éducatif est, comme chacun sait, une construction complexe, conditionnée par deux facteurs principaux : d'une part la liberté accordée aux parents et aux élèves de choisir l'école qui leur convient, de l'autre la liberté de création d'écoles disposant d'une autonomie pédagogique. Cela aboutit à quatre réseaux d'enseignement, officiels ou privés, tous financés (organisé ou subsidiés) par la Communauté française. Les élèves représentant chacun une valeur financière, en termes d'encadrement et de moyens de fonctionnement, le système éducatif se résume à un quasi-marché dans lequel les écoles tendent à se positionner pour satisfaire la demande des parents. À cela s'ajoute une densité importante d'offre d'enseignement sur un même territoire, phénomène d'autant plus marqué dans l'espace urbain. Dans ce cadre, le fonctionnement d'un établissement scolaire est affecté à la fois par son positionnement dans son espace local mais aussi par le fonctionnement des autres établissements dans le même espace.

Ce mode d'organisation en quasi-marché aboutit à une structure duale au sein de laquelle les élèves sont classés en catégories sociales distinctes (socio-économiques, ethniques et académiques) souvent séparées (entre écoles, filières et classes d'une même école) et peu amenées à se côtoyer³.

Comment, dans cette situation, déterminer les actions nécessaires à l'atteinte de l'objectif fixé par le décret Missions (24 juillet 2009) d'assurer «à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale» ?

L'équipe interuniversitaire, travaillant dans le cadre de la recherche déjà citée, estime réaliste de modéliser notre système éducatif sous la forme d'un système multi-agents, en se basant sur les données collectées par l'administration au niveau des élèves, et ainsi de représenter les choix des élèves en termes d'établissement.

Sans porter atteinte à la vie privée, et à partir de données anonymisées, ce système multi-agents permet de représenter de façon précise chaque élève dans son environnement, correspondant à une cartographie de la région étudiée.

Cet environnement reprend des données telles que les lieux de domiciliation des élèves par secteurs et les positions des établissements scolaires, et est affiné par des éléments comme les lignes de transport en commun, le niveau socio-économique, les options pédagogiques proposées, la capacité d'accueil des écoles.

L'agrégation de tous ces résultats permet, sur le temps, de dégager une représentation de l'évolution moyenne du système éducatif, ces résultats pouvant être comparés à ceux du système éducatif global.

A partir de cet outil, des simulations peuvent être effectuées en variant certains paramètres et permettent d'extrapoler quel sera l'impact du choix effectué sur l'évolution du système. Divers scénarios peuvent ainsi être testés et comparés à ce que serait l'évolution à politique inchangée.

Pour prendre comme exemple une situation interpellante comme celle de l'agglomération bruxelloise, où le manque d'écoles se fait actuellement ressentir, en regard d'un important accroissement démographique dans les classes d'âges concernées par la scolarité obligatoire, cet outil permettrait concrètement d'identifier les zones où l'implantation de nouveaux établissements, l'ouverture de nouvelles classes ou l'offre d'options seraient les plus indiquées, tenant compte de ce que l'on sait des mécanismes de choix scolaire.

L'outil pourra être exploité à divers niveaux de décision, comme l'école, la zone ou le Service général.

Un grand projet dont nous attendons beaucoup.

Alexis DEWEYS

Directeur

(Direction de la Recherche en Pédagogie)

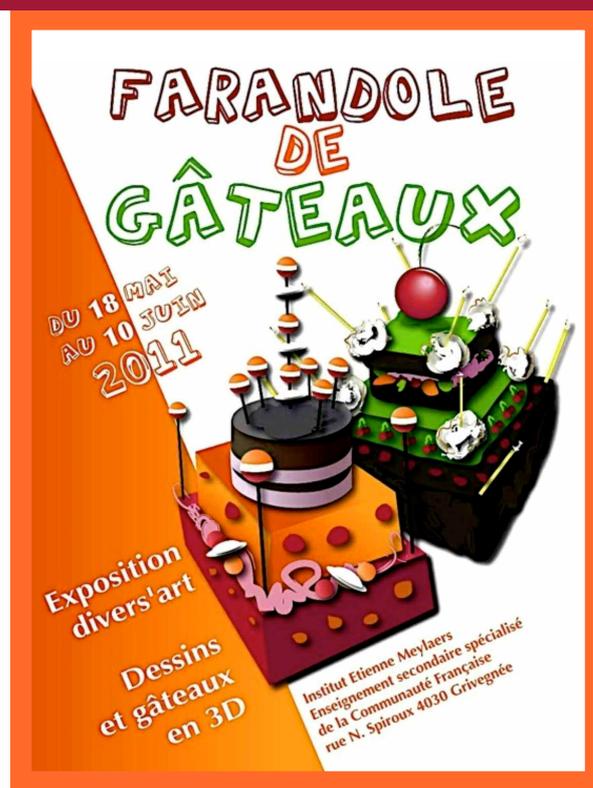
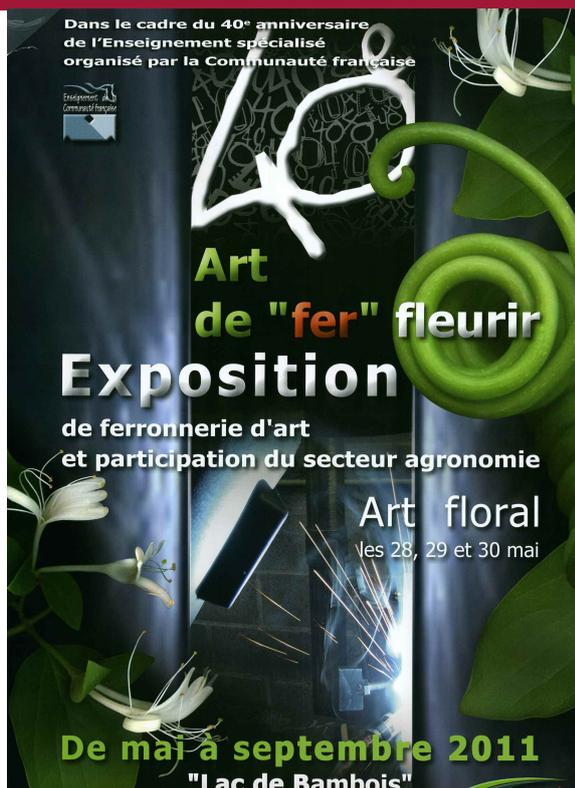
02/690 81 58

alexis.deweys@cfwb.be

1«La lecture à 15 ans. Premiers résultats de PISA 2009.», Aryane Baye, Isabelle Demonty, Dominique Lafontaine et Christian Monseur, in «Cahiers des Sciences de l'Éducation» de l'Université de Liège, n°31

2«Le système éducatif, un système complexe que l'on peut modéliser», Nathanaël Friant, Sabine Soetewey, Marc Demeuse Jonathan Hourrez, et Jef Wijnsen, (FPSE et Institut d'Administration Scolaire), in «Élément» (revue de l'Université de Mons), n°5, mars 2011

3Voir Demeuse M. et Friant N., «School segregation in the french Community of Belgium» (2010).



Mai 2011

Lettre électronique pédagogique et informative N°1



Evénements

Eurobot Junior

Un concours de robotique passionnant organisé par l'A.R. Jean Rey de Couvin

Eurobot Junior est une compétition internationale rassemblant des jeunes de 8 à 18 ans qui désirent participer en équipe à la création et au pilotage d'un robot filoguidé. Chaque équipe doit construire un robot répondant à un cahier des charges très précis.

Cette année, Eurobot Junior s'est déroulé en Belgique !

L'Athénée Royal Jean Rey a introduit sa candidature pour l'organisation de cet événement : les infrastructures et le soutien du Pass, le parc d'aventures scientifiques de Frameries, ont séduit Planète-sciences qui est l'association souveraine du concours.

L'Athénée Royal Jean Rey, grâce à la motivation de Monsieur Geoffroy Toussein, professeur d'électronique, et de son collègue Stéphane Briquet, a obtenu le droit d'organiser le concours Eurobot Junior pour une période de cinq ans.

Quatre sections de l'Athénée sont impliquées dans l'organisation : la mécanique, la menuiserie, les arts appliqués et l'électronique. Cette fois, les robots ont joué ; les jeux de société classiques ont été leur terrain. Au cours de défis techniques et ludiques, les équipes ont comparé les performances de leurs réalisations, mais aussi leurs stratégies.

La finale européenne a eu lieu les 7 et 8 mai 2011 à l'Athénée royal Jean Rey de Couvin.

L'espoir est de sensibiliser les jeunes à une activité en plein essor et de développer, en équipe, leurs connaissances techniques et scientifiques de manière ludique et pédagogique.

Source : <http://www.planete-sciences.org>

Le mercredi 9 février 2011, l'Université de Bruxelles accueillait, dans sa grande salle de l'Institut de Sociologie, un public averti de quelque 250 personnes venues assister à un colloque sur le thème «L'enseignement de l'évolution dans nos écoles – Enjeux didactiques et épistémologiques».

Une recherche

Au cœur de cette journée, la présentation, par le Professeur Jean-Christophe de Biseau (Faculté des sciences), des résultats d'une recherche financée par le Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française et réalisée par le Service de didactique des sciences biologiques, en collaboration avec le Service des Sciences de l'Éducation.

La recherche portait sur «L'analyse des difficultés des élèves et des enseignants vis-à-vis de l'évolution biologique et le développement d'outils permettant de répondre à ces difficultés».

Le projet introduit par l'ULB à la rentrée scolaire de septembre 2007 avait, d'emblée, fait l'unanimité du comité de sélection. Il faut dire que tous les responsables du système éducatif, belges comme français, étaient, depuis le printemps de cette année-là, en alerte devant la manœuvre d'un dénommé Haroun Yahya (de son vrai nom Adnan Okatar), ardent défenseur turc du créationnisme, qui venait de diffuser massivement et gratuitement dans nos écoles et bibliothèques un volumineux «Atlas de la création», un ouvrage de 772 pages, abondamment illustré, qui visait, par une argumentation spé cieuse, à instiller dans les esprits des jeunes les arguments de la théorie créationniste. La ministre de l'enseignement obligatoire avait, à cette époque, été amenée à adresser à toutes les écoles en Communauté française une circulaire les mettant en garde contre ce document.

L'inquiétude ne s'arrêtait pas à ce qui pourrait passer pour un simple fait divers. Les enseignants de sciences se trouvent régulièrement confrontés à des résistances de certains élèves, surtout de confession musulmane, dans l'approche de l'évolution, et plus largement dans les sciences en général. C'est la démarche scientifique elle-même qui se trouve remise en cause, ce phénomène allant, comme nous le révéla la recherche, jusqu'à contaminer des futurs enseignants de biologie.

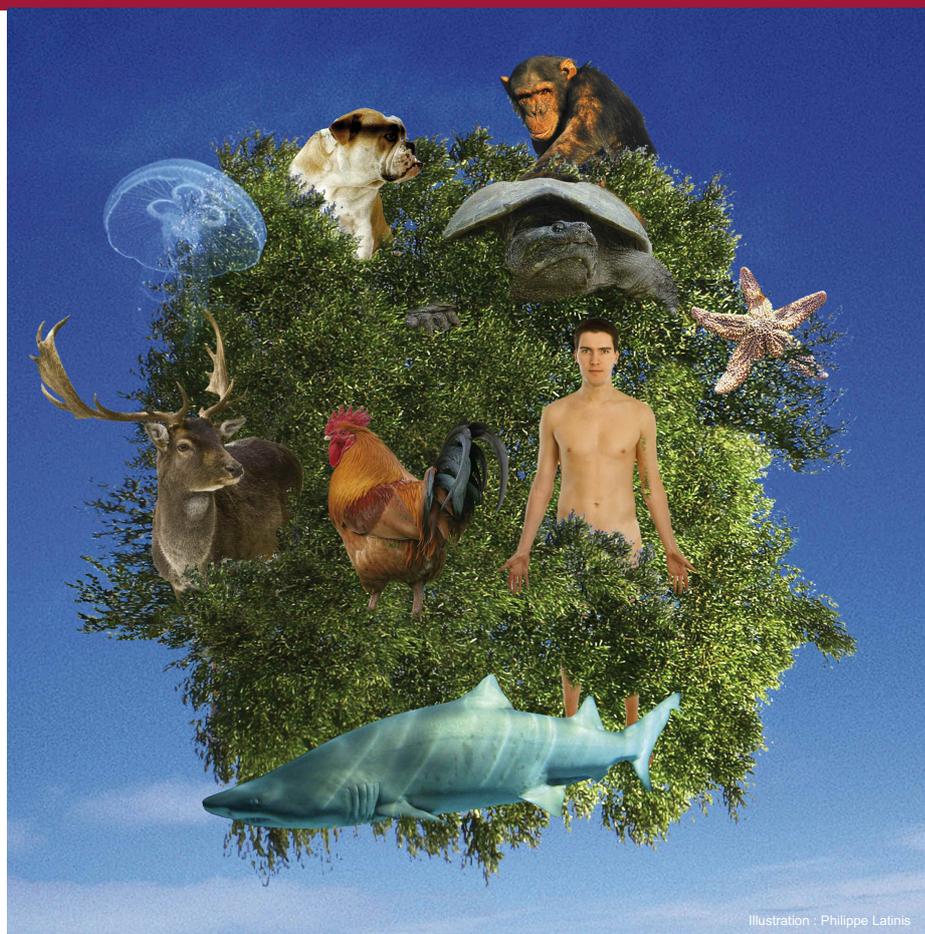


Illustration : Philippe Latinis

Très vite, un consensus était apparu en sein du premier comité d'accompagnement de la recherche, sur le fait de ne pas mener une croisade, mais d'évaluer concrètement au sein du réseau de la Communauté, la maîtrise de cette matière, et plus généralement de la démarche scientifique, par les élèves, de relever les difficultés de transposition didactique rencontrées par les enseignants et de proposer, en collaboration avec une équipe d'enseignants, quelques outils destinés à faciliter l'enseignement et l'apprentissage de ce chapitre essentiel du cours de biologie.

Ce projet est devenu une réalité, grâce à la collaboration étroite entre l'équipe de chercheurs et les membres du comité d'accompagnement. Ceci permit d'avoir constamment à l'esprit l'idée d'organiser, dans la foulée de la recherche, des formations utiles aux enseignants de biologie, dans un premier temps, aux instituteurs dans un second, pour aborder cette problématique difficile. L'objectif est, jusqu'ici, atteint au-delà de nos attentes.

Trois outils pédagogiques

Trois outils ont été rassemblés dans une farde didactique disponible au Centre d'Autoformation et de Formation continue.

- Le premier outil proposé est un site web reprenant simplement une liste de références bibliographiques recommandées et structurées par thèmes.

L'objectif de ce premier outil est de limiter le temps consacré à la recherche d'informations lors de la préparation des leçons. Il s'adresse plus particulièrement aux jeunes enseignants.

- Le second outil est un film, «La ruée vers l'os», réalisé par notre équipe et qui aborde plus particulièrement la nouvelle classification du vivant et la place de l'homme dans cette classification.

● Le troisième outil consiste en une série de 3 situations didactiques ayant pour objectif général d'offrir aux enseignants des activités à réaliser avec leurs élèves afin d'améliorer la compréhension de quelques concepts clés liés aux mécanismes de l'évolution :

- 1° Le caractère aléatoire des mutations
- 2° La sélection naturelle et l'adaptation
- 3° Les gènes du développement.

Ces activités visent également à permettre aux élèves de s'entraîner aux modes de raisonnement de la démarche scientifique.

Plusieurs formations

La veille et l'avant-veille du colloque, deux journées de formation étaient organisées à l'intention des professeurs de sciences de l'enseignement secondaire, avec la participation des chercheurs, à l'initiative de Mme Dominique OBLINGER, animatrice-formatrice au CAF pour les sciences.

Des formations ont également été organisées, avec les mêmes outils par l'équipe de l'ULB, au Muséum de Zoologie de l'université.

Et pour le primaire

La recherche a mis en évidence la nécessité d'aborder, avec certains aménagements méthodologiques, le thème de l'évolution dès l'école primaire. De nouvelles formations seront organisées au CAF au cours de la prochaine année scolaire. Madame OBLINGER a l'intention de mettre sur pied, à cet effet, un groupe de travail. Les institutrices et instituteurs du réseau de la Communauté, qui sont intéressés, sont dès à présent invités à se mettre en rapport avec elle.

Alexis DEWEYS

Directeur
(Direction de la Recherche en Pédagogie)
02/690 81 58
alexis.deweys@cfwb.be

Pour aller plus loin...
des adresses utiles :

Université Libre de Bruxelles

● **Faculté des sciences,
Service de didactique des sciences biologiques :**
Campus du Solbosch - CP160/12
50 avenue F.D. Roosevelt, 1050 Bruxelles
02/650.45.10
Courriel : jcbiseau@ulb.ac.be

● **Musée de Zoologie de l'ULB**
Ouvert de 13h à 17h du lundi au vendredi,
le matin sur rendez-vous; le samedi de 9 à 12h
ULB Campus du Solbosch
50 avenue F.D. Roosevelt, 1050 Bruxelles
02/650.36.78
www.ulb.ac.be/sites/musees/zoologie/contacts.html

CAF

Formations

Dominique OBLINGER
Animatrice-Formatrice
La Neuville, 1 - 4500 Tihange
dominique.oblinger@skynet.be

Publications

Carinne GRAZIANI
Tel : 085 / 27 13 66 - 085 / 27 13 63
Fax : 085 / 27 13 89
publications@lecaf.be

Le NET

Sciences et technologie
<http://www.restode.cfwb.be/sctech/>



Illustration : Philippe Latinis



Echanges de bonnes pratiques en Communauté française Appel lancé par la Fondation Roi Baudouin

En Communauté française, personne ne conteste que la remédiation scolaire doit jouer un rôle en vue de réduire l'échec et les inégalités.

Mais quelles sont les bonnes pratiques et les politiques de remédiation efficaces ?

La Fondation Roi Baudouin organise un programme d'échange entre 48 établissements de l'enseignement secondaire ordinaire, organisés ou subventionnés par la Communauté française, pour qu'ils puissent partager leurs réflexions, améliorer leurs méthodes et leurs résultats.

Elle leur propose de construire collectivement une meilleure vision de la remédiation scolaire, assortie de recommandations. En particulier, elle souhaite identifier les pratiques qui visent à réduire l'échec scolaire et à garantir à tous l'accessibilité de la remédiation au sein de l'école.

Les écoles participant au programme d'échange sont réparties en 6 groupes régionaux, à raison de 8 écoles par groupe ; 3 journées de rencontre sont fixées les jeudi 24 mars, vendredi 29 avril et vendredi 20 mai 2011.

Une publication sera rédigée à l'issue des trois journées pour relayer auprès d'autres écoles les conseils et expériences positives.

Liste des établissements sélectionnés pour le réseau Communauté française et de leur projet :

Athénée Royal Waimes

Remédiation et soutien pédagogique au premier degré

Athénée Royal Serge Creuz (Molenbeek-Saint-Jean)

Mieux se connaître pour mieux apprendre

Institut Technique Morlanwelz

P45

Athénée Royal Baudouin 1er (Jemeppe-sur Sambre)

Réconciliation des élèves avec l'enseignement, les études et leur formation

Athénée Royal Paul Delvaux (Ottignies-Louvain-la-Neuve)

Remédiation(s) : des actes pédagogiques qui améliorent la médiation professeur/élève

Athénée Royal Herstal

Etude dirigée et méthode de travail

Athénée Royal Mons

Apprendre à apprendre

Contact :

Brigitte Kessel (kessel.b@kbs-frb.be)

Responsable de projet

Fondation Roi Baudouin

Rue Bréderode 21, 1000 Bruxelles

02 549 02 84

Source : <http://www.kbs-frb.be>

Euroskills Lisbonne 2010

Médaille individuelle-Argent :

Kevin Herman (construction)

Métier : maçonnerie

Age : 23 ans

Domicile : La Roche-en-Ardenne,

Province de Luxembourg

Cursus scolaire :

7e maçonnerie et gestion (2007-2008),

A.R. de La Roche-en-Ardenne

Le «cahier des compassions» et le partage des secrets

C'est sur son chantier à Deulin que Kevin respire. Indépendant depuis plus d'un an, son carnet de commandes est plein jusque fin 2012. «Les clients doivent se mettre dans la file d'attente». C'est en sixième primaire que Kevin prend goût au chantier lors de la construction de la maison de ses parents.

Diplômé en maçonnerie de l'Athénée royal de La Roche-en-Ardenne, voilà déjà Kevin en train de collectionner les prix : la Truelle d'or, le titre de vice champion de Belgique en 2005 et puis, sa participation, à 17 ans, au Mondial des Métiers à Shizuoka au Japon.

Cette expérience lui a appris combien il était important d'être solidaire : « J'ai aidé le carreleur et lui ai donné une formule de calcul » précieusement gardée dans son «cahier des compassions. Le troisième jour est le plus dur de la compétition : l'épuisement, le stress, j'avais les doigts en sang.»

Kevin n'aime pas le dimanche et son heure préférée de la journée est 6h, l'heure où tout va commencer. Il travaille depuis l'âge de 13 ans. Une longue expérience qui bénéficiera certainement à toute l'équipe.

Worldskills et Euroskills en alternance pour la promotion des métiers techniques et manuels

Skillsbelgium organise chaque année des sélections pour participer à deux compétitions internationales majeures, l'une au niveau mondial-Worldskills, le Mondial des Métiers- et l'autre au niveau européen : c'est Euroskills.

Valoriser les métiers techniques et les jeunes qui s'y engagent, tel est l'objectif de skillsbelgium, lequel objectif se déploie selon trois axes d'action...

LA PROMOTION DES METIERS MANUELS ET TECHNIQUES

Skillsbelgium est une association sans but lucratif qui a pour objectif de promouvoir et valoriser les métiers techniques et manuels auprès des jeunes. Elle encourage ces vocations en Belgique par le biais de multiples événements

(concours, participation au Mondial des Métiers...), le tout en partenariat avec les centres de formation, les secteurs professionnels et les institutions publiques chargées de l'emploi et de la formation.



LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION

Conscient de la multiplicité et du caractère parfois dispersé des initiatives de promotion des métiers et des filières techniques en Région wallonne, le Gouvernement Wallon a souhaité développer une stratégie unique et cohérente de promotion des métiers et filières techniques et en a confié la mission à skillsbelgium depuis 2008. L'essentiel de la mission consiste en deux points : mettre sur pied une grande campagne de communication "multivectorielle" visant à promouvoir les métiers auprès du grand public et construire un fil conducteur entre les actions existantes.

LA PARTICIPATION AUX CONCOURS INTERNATIONAUX

Skillsbelgium est aussi le comité organisateur belge pour la participation au Mondial des Métiers (Worldskills), concours international similaire aux Jeux Olympiques, réservé aux moins de 23 ans et dont les épreuves portent sur les métiers techniques et manuels, organisé à Calgary (Canada), du 1er au 7 septembre 2009, et prochainement à Londres (Royaume-Uni), du 5 au 8 octobre 2011.

Euroskills Lisbonne 2010

Tous les deux ans, une vingtaine de jeunes talents sont ainsi les ambassadeurs de la Belgique et de son savoir-faire technique, technologique et industriel. Ces jeunes, les meilleurs dans leur domaine, ont choisi un métier technique qui leur garantit un bel avenir professionnel. Ce sont des professionnels au savoir-faire reconnu et au talent recherché. La passion est leur moteur...

Euroskills vise à rehausser le profil de l'éducation et de la formation professionnelle dans les pays européens et poursuit la même mission au niveau européen que skillsbelgium au niveau belge. En alternance avec les compétitions mondiales, deux compétitions ont déjà été organisées sur le continent : Euroskills Rotterdam en 2008 et Euroskills Lisbonne en 2010.

La prochaine organisation aura lieu chez nous, à Spa-Francorchamps, les 4,5 et 6 octobre 2012.

A Euroskills Lisbonne 2010, la Belgique a remporté 2 médailles d'or, 7 médailles d'argent, 3 médailles de bronze et 10 médailles d'excellence attribués aux candidats dont la moyenne des points dépasse la moyenne européenne. Ainsi la Belgique se classe cinquième sur 26 nations présentes !

La décision de Worldskills Europe d'avaliser la candidature de Spa-Francorchamps 2012 représente un enjeu majeur pour la valorisation des métiers techniques. Avec Euroskills 2012, organisé en Wallonie, voilà une occasion unique de rassembler toutes les énergies, publiques et privées, afin de donner une visibilité indispensable aux métiers techniques et manuels, de rendre aux jeunes la passion de ces métiers et enfin de réaffirmer aux parents et aux formateurs que ces métiers sont de vrais choix de vie professionnelle.

Source : <http://www.skillsbelgium.be>

Concours ProceSim 2010

C'est avec le logiciel ProceSim que **Valentin Mazur**, élève de 6Tea à l'**Athénée royal d'Ans**, a réalisé le projet qui lui a permis de remporter le concours ProceSim 2009-2010.

Ce concours est ouvert à l'enseignement secondaire francophone de tout réseau du Secteur Industrie utilisant le logiciel ProceSim.

ProceSim réalise la simulation du comportement des machines et processus industriels. Il a été conçu au CReHEH (Centre des Recherches de la Haute Ecole de la Communauté française en Hainaut), en partenariat avec Siemens Belgique, Schneider Electric France, Technord et divers intégrateurs. Il s'agit d'un outil qui met les concepteurs, les agents de maintenance, les opérateurs et les apprenants dans des situations proches de la réalité. Piloté depuis les automates de la gamme Siemens, Schneider Electric ou Phoenix Contact, il permet grâce à son «mécano virtuel» la conception, l'expérimentation, l'optimisation et le dépannage d'un processus.

Le concours ProceSim sollicite annuellement plus de 200 écoles et, parmi les 30 projets sélectionnés, c'est le travail de Valentin Mazur, élève de 6Tea à l'Athénée royal d'Ans, qui a été primé.

Après avoir visité l'entreprise MCB avec sa classe et avoir analysé en détail les modalités de fonctionnement automatisé des ponts roulants installés en nombre dans ses locaux, Valentin Mazur a reproduit en laboratoire et à l'échelle une structure identique, automatisée par ProceSim et mettant en œuvre un automate programmable de marque SIEMENS.

Cette expérimentation en laboratoire a permis d'améliorer encore les dispositifs de sécurité utilisés en entreprise et a permis à l'élève d'illustrer sa parfaite maîtrise des notions théoriques et pratiques enseignées à l'Athénée Royal d'Ans. C'est avec une immense fierté que l'ensemble des professeurs de la section ont appris la consécration de Valentin.

Cette victoire améliorera encore l'offre d'enseignement de leur école qui a reçu en prix un nouvel automate SIEMENS 1200, matériel de pointe utilisé en industrie, et un laboratoire complet sous licence ProceSim.

Voilà de quoi parfaitement accompagner la toute nouvelle salle informatique dédiée à l'automation industrielle que la Direction de l'établissement a inaugurée le 10 décembre 2010 en même temps que ses nouvelles Cyberclasses Apple iMac. Cette nouvelle installation a pu être mise en place grâce à la Cellule CyberClasse de la Région wallonne et à l'AGERS (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique).

Valentin, lui, a pris la route du graduat à l'ISIL Seraing et cette réussite augure, nous l'espérons tous, du futur titre d'ingénieur industriel qu'il y brigue.

Source : <http://ar-ans.be>



PALMARES DU TRIATHLON du 29 avril 2011 Athénée Royal de Jambes

Le premier Triathlon interscolaire s'est déroulé le 29 avril 2011 à l'Athénée royal de JAMBES. Plus de 600 jeunes y ont participé.

De nombreux élèves de l'enseignement secondaire du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française figurent parmi les lauréats.
En voici le palmarès !

SECONDAIRE 1er degré FILLES

- | | |
|-------------------|---------------------------|
| 1. SWART Lauren | Athénée Royal de Jambes |
| 2. DRAVET Fiona | Athénée Royal de Dinant |
| 3. NICOLAS Esther | Lycée de la C.F. de Namur |

SECONDAIRE 1er degré GARCONS

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| 1. GUSTIN Glenn | Athénée Royal de Dinant |
| 2. GOFFIN Sven | Athénée Royal de Dinant |
| 3. SCHIETECAT Martin | Lycée de la C.F. de Namur |

CLASSEMENT INTER-ECOLES

1. Athénée Royal de Dinant
2. Lycée de la Communauté française de Namur
3. Athénée Royal de Jambes

SECONDAIRE 2e et 3e degrés FILLES

- | | |
|----------------------|--------------------------------|
| 1. THIBAUT Lauraline | Athénée Royal de Philippeville |
| 2. TENRET Maud | Athénée Royal de Philippeville |
| 3. GLORIEUX Laura | Collège N.D de la Paix Erpent |

SECONDAIRE 2e et 3e degrés GARCONS

- | | |
|------------------------|-------------------------------|
| 1. VANCOILLIE Rodrigue | Athénée Royal de Namur |
| 2. LETURCQ Florian | Athénée Royal de Namur |
| 3. DANDOY Benjamin | Collège N.D de la Paix Erpent |

CLASSEMENT INTER-ECOLES

1. Athénée Royal de Namur
2. Collège N.D de la Paix Erpent
3. Athénée Royal de Jemelle

CATEGORIE «PRO» FILLES

- | | |
|------------------|--------------------------------|
| 1. RAPPE Solphie | Athénée Royal de Jambes |
| 2. GUYAUX Marine | Athénée Royal de Philippeville |
| 3. BAGUET Gaëlle | Athénée Royal de Jambes |

CATEGORIE «PRO» GARCONS

- | | |
|---------------------|--------------------------------|
| 1. COMPAME Amoury | Athénée Royal de Philippeville |
| 2. PIRENNE Renaud | Collège de Godinne-Burnot |
| 3. WAUTELET Nicolas | Athénée Royal de Philippeville |

CLASSEMENT INTER-ECOLES

1. Athénée Royal de Philippeville
2. Athénée Royal de Namur
3. Athénée Royal de Jambes



L'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin à Primiero

Pour la deuxième fois, l'athénée royal Prince Baudouin de Marchin a été sélectionné pour représenter la Communauté française au championnat du monde interscolaire de course d'orientation à Primiero en Italie en mai 2011. Un investissement personnel et sportif d'envergure pour 12 élèves et leurs 2 professeurs d'éducation physique, Bénédicte Dadoumont et Bernadette Malengreaux !

La course d'orientation est un sport d'endurance qui sollicite un mental important.

Il n'existe pas de chemin tracé : le compétiteur doit « naviguer » avec une carte et une boussole tout en courant.

La carte fournit des informations très détaillées sur le terrain telles que les éléments de niveau, la nature du sol, les obstacles....

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi ou en semaine et le dimanche matin pour participer aux courses officielles de la fédération de course d'orientation à Liège, Andenne, Stoumont, Rance, Malonne, Hélécine...

En participant à ce projet, Louise, Charlotte, Maeva, Mona, Ophélie, Alix, Alexandra, Natacha, Aline, Héléne, Juliette, Clémentine comptent bien se prouver et prouver à ceux qui croient en elles qu'elles forment trois équipes capables de relever un challenge sportif intense et hors du commun en milieu scolaire.



Concours de dissertation

Une rhétoricienne, Noémie LAMBERT de l'Athénée royal de MARCHIN, a remporté le concours de dissertation de la Fondation AUSCHWITZ et de la Députation permanente de la Province de LIEGE.

Ce prix se compose d'un chèque de 125,00 €, d'un diplôme et d'une invitation à participer gratuitement au voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau en compagnie de rescapés des camps.



Présentation du Service de Conseil et de Soutien pédagogiques

Le Service de Conseil et de Soutien pédagogiques relevant du Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française a vu le jour le 1er septembre 2008. Malgré une activité intense des membres de ce Service en 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, les compétences effectives des conseillers pédagogiques sont encore mal connues de la part de certains enseignants.

Cet article est l'occasion de rappeler leurs missions : la circulaire n° 3494 du 3 mars 2011 définit celles-ci avec précision. Nous la reproduisons partiellement ici :

«Les conseillers pédagogiques ont repris l'essentiel des missions pédagogiques qui étaient dévolues à l'inspection avant l'entrée en vigueur du Décret du 8 mars 2007 (Décret «inspection»). Celles-ci peuvent être réparties comme suit :

Missions en rapport avec le contrôle du niveau des études

Le contrôle du niveau des études étant effectué par l'inspection compétente, le passage des conseillers pédagogiques peut se concevoir postérieurement ou antérieurement au déroulement d'une inspection. Si la visite du conseiller pédagogique est consécutive à une inspection, elle a essentiellement pour but d'aider l'équipe pédagogique à analyser le rapport du niveau des études afin de pallier les faiblesses ou manquements constatés. Le travail consiste alors à conseiller et accompagner les enseignants pour remédier à la situation.

L'idéal est que la visite se déroule préalablement à une inspection, dans un but «préventif» et d'appui, pour s'assurer que tout a été mis en œuvre dans l'établissement et dans les cours tant en ce qui concerne le suivi des programmes que l'enseignement en compétences et l'évaluation en référence aux outils d'évaluation approuvés par la Commission des Outils d'Évaluation.

Autres missions pédagogiques

Il est bien d'autres missions pédagogiques remplies par les conseillers. Cela va du travail sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement à la diffusion des réformes pédagogiques en passant par l'implantation

des nouveaux programmes, l'accompagnement de groupes d'enseignants qui construisent des outils pour leur(s) cours, l'analyse des besoins de formation, l'aide à la construction du projet d'établissement ou à l'autoanalyse des résultats aux épreuves externes non certificatives...

Commentaires

Il est important de noter que le travail des conseillers se situe surtout au plan des équipes pédagogiques plutôt qu'au plan individuel même s'il arrive que l'équipe pédagogique se compose d'un seul professeur comme c'est souvent le cas, dans l'enseignement général, dans des cours tels que la géographie ou les sciences économiques. L'important reste que l'action des conseillers doit être considérée comme un plus pour (...) les Directions, pour les enseignants et pour les élèves.»

Le lecteur intéressé par les précisions juridiques est invité à consulter la circulaire précitée, ainsi que l'article 17, § 1er et § 2 et l'article 23, § 2 du Décret du 8 mars 2007.

Il est également important de mentionner que les conseillers pédagogiques ont participé, plus particulièrement en 2010-2011, à des actions pédagogiques d'envergure telles que :

1. l'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre du nouveau schéma de passation des épreuves de qualification ;
2. l'aide apportée aux équipes pédagogiques en ce qui concerne la compréhension et l'appropriation du processus relatif aux épreuves externes certificatives ayant lieu, d'une part, au terme de la 3e étape du continuum pédagogique (CE1D) et, d'autre part, au terme de l'enseignement secondaire (TESS).

Enfin, pour conclure cette présentation, il convient de déjà annoncer le travail de terrain qui attend les conseillers pédagogiques dans les années à venir en vue de l'installation progressive de la certification par unités (CPU).

Les chantiers ne manquent donc pas pour les membres de ce Service.

Michel ODRVIC
michel.odrovic@cfwb.be
Coordonnateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogiques

Un beau projet innovant en matière de certification linguistique européenne dans nos écoles

Certaines de nos écoles de la Communauté française qui enseignent le néerlandais en immersion ont accepté le défi de l'évaluation des compétences de leurs élèves par un organisme extérieur, la Nederlandse Taalunie.

A l'initiative d'une collaboration entre une représentante du Service de soutien et de conseil pédagogiques de la Communauté française et la Nederlandse Taalunie à Bruxelles, un projet d'évaluation a été lancé à titre expérimental dans les classes de première année du secondaire en immersion dans trois de nos écoles : l'AR de Jodoigne, l'A.R. d'Alleur et l'A.R. de Visé.

Il s'agit d'évaluer les compétences des élèves dont le niveau attendu est le niveau A2 dans chacune des 5 activités linguistiques suivantes :

- compréhension écrite
- compréhension orale
- expression écrite
- expression orale en interaction
- expression orale en continu

Cette évaluation, qui débute le 28 avril, donnera lieu à une certification de compétences en langue néerlandaise selon les principes du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. La certification est dès lors reconnue au niveau international et peut être jointe à tout CV.

Il s'agit là d'un beau défi pour la reconnaissance et la valorisation du potentiel de notre enseignement en immersion que nos écoles s'engagent à relever.

Merci aux Chefs d'établissement, aux professeurs et aux élèves qui adhèrent au projet volontairement, qui acceptent de se mesurer aux standards européens et qui accueillent positivement cette initiative.

Salvine OLIVERI
salvine.oliveri@restode.cfwb.be

Conseillère pédagogique en langues germaniques



Fondamental ordinaire et spécialisé

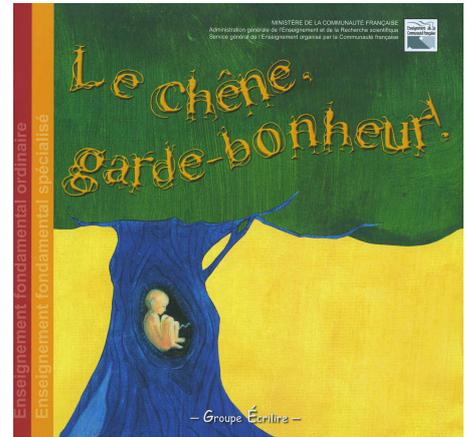
Le chêne, garde-bonheur !

Au milieu d'un bois, les feuillages d'un chêne centenaire abritent la petite maison de Sylvia et Thomas. Avec les animaux de la forêt, ceux-ci arriveront-ils à contrer l'installation d'un centre commercial ?

Ce document comprend le dossier Activités de technique-lecture et écriture. En se référant au livre concerné, l'élève est invité à compléter les exercices proposés.

Groupe Ecrlire

Cet ouvrage est disponible à la vente au C.T.P. de Frameries - 3,80 €



Maxime et les étranges musiques de l'espace

Il s'agit d'un rêve qui transporte le jeune héros dans l'espace où il visite différentes planètes musicales.

Ce document s'accompagne d'un Fichier pour fabriquer des instruments de musique ou de bruitage.

Groupe Ecrlire

Cet ouvrage est disponible à la vente au C.T.P. de Frameries - 3,60 €



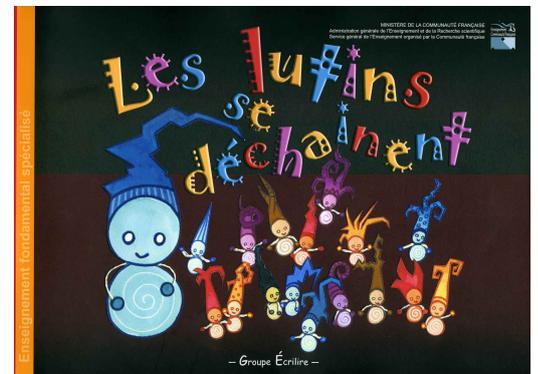
Les lutins se déchainent

Les élèves de la classe de première année ont fabriqué des lutins en bois pour le marché de Noël.

Chaque enfant choisit sa couleur préférée et peint son lutin. Pourquoi, le lendemain, la classe est-elle en pleine pagaille ?

Groupe Ecrlire

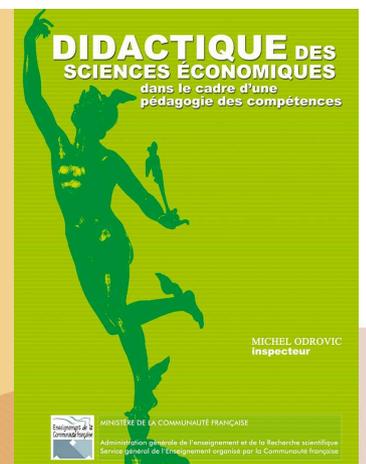
Cet ouvrage est disponible à la vente au C.T.P. de Frameries - 3,50 €



Le Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française a le plaisir de vous informer de la parution d'un manuel de «Didactique des sciences économiques» qui sera, nous l'espérons, le premier numéro d'une série d'ouvrages que ne manqueront pas d'éditer dans les prochaines années les Conseillers pédagogiques, les Formateurs, les Chargés de mission, les Enseignants et les Chefs d'établissement de notre réseau.

Le livre rédigé par Michel Odrovic, coordonnateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogiques, a pour but d'aider les enseignants à développer une pédagogie des compétences qui réponde aux exigences des programmes et des référentiels, ainsi qu'à pratiquer une évaluation qui s'inspire des outils d'évaluation approuvés par la Commission des Outils d'Evaluation. Les démarches constructivistes y sont privilégiées dans tous leurs aspects didactiques, épistémologiques, pédagogiques et méthodologiques.

Ce livre est disponible au CAF - 25 € : compta@lecaf.be

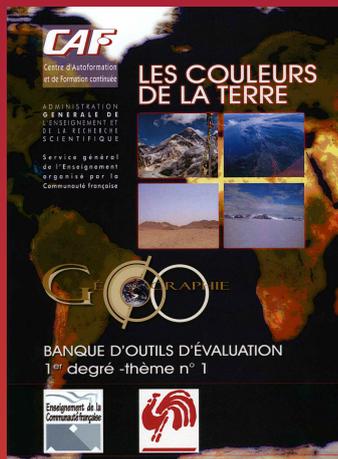


Secondaire

Géographie

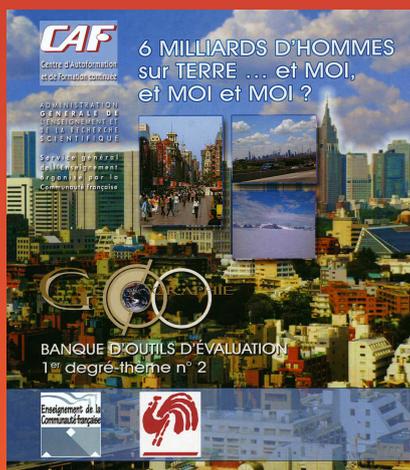
Les couleurs de la terre

Banque d'outils d'évaluation
1er degré-thème 1



Production C.A.F. disponible à la vente au C.A.F. de Tihange - 21 €

6 milliards d'hommes sur terre... et moi, et moi et moi ?



Banque d'outils d'évaluation
1er degré-thème 2

Production C.A.F. disponible à la vente au C.A.F. de Tihange - 20 €

Sciences

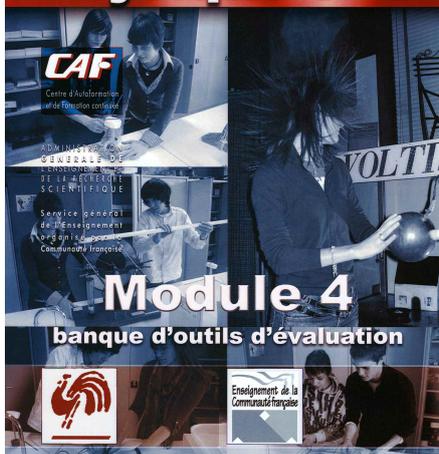
Milieu, un mot piège !

Banque d'outils d'évaluation
Sciences 1re-thème 1 - 15 €

Production C.A.F. disponible à la vente au C.A.F. de Tihange - 15 €



Physique 3^e G



Physique 3e G-Module 4

Banque d'outils d'évaluation

Ces banques d'outils d'évaluation ont été rédigées à partir des exercices d'évaluation fournis respectivement par les titulaires du cours de géographie et de sciences au 1er degré, du cours de physique en troisième année, de plus de cinquante établissements d'enseignement secondaire du réseau organisé par la Communauté française.

Celles-ci renferment plusieurs dizaines d'outils.

Leur principale fonction relève de l'évaluation formative : elles sont destinées à être intégrées au cœur de l'apprentissage.

Leur usage régulier vise non seulement à apporter aux professeurs des données sur le degré d'acquisition de leurs élèves mais surtout à fournir à ces derniers des exercices individualisés répondant aux lacunes décelées.

Ces nombreux exercices sont donc autant d'opportunités offertes aux enseignants de pouvoir disposer d'outils de pédagogie différenciée.

Ces documents sont accompagnés d'un CD-ROM.

Production C.A.F. disponible à la vente au C.A.F. de Tihange - 25 €

Langues anciennes

Le latin par un apprentissage individualisé

1. Les participes présent et parfait

Grâce à ce livret, premier d'une série, l'élève est mis en situation d'auto-formation et d'auto-évaluation. Il avance à son rythme dans l'appropriation de points de grammaire, fréquents dans la langue latine, mais dont l'expression peut être différente en français : les participes présent et parfait, l'ablatif absolu et la proposition infinitive.



Le professeur, en donnant à chaque élève l'occasion de progresser ou de réviser pas à pas, sera à même de pratiquer une pédagogie différenciée.

Conçus pour les élèves qui suivent l'option latine dès la 2^e année, ces fascicules pourront leur être utiles jusqu'en fin de cursus scolaire.

Production C.A.F. disponible à la vente au C.A.F. de Tihange - 4,5 €

Nos murs et vos talents

Avis aux artistes en herbe ! L'espace «accueil» et les murs de nos couloirs sont dorénavant à leur disposition !

Le Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française occupe le premier étage du bâtiment «City Center», Boulevard du Jardin Botanique à BRUXELLES. Un dédale de couloirs monochromes qui aimeraient se déridier...

Faites-nous parvenir les créations des écoliers et des élèves ou des enseignants et nous les exposerons !

Afin d'harmoniser au mieux les échanges «œuvres-espaces murs», l'année scolaire 2011-2012 sera consacrée à l'imagination de l'enseignement spécialisé.

Nous vous proposons d'adresser les propositions de créations à Madame Christine HAMOIR (christine.hamoir@restode.cfwb.be) ou à Monsieur Didier FAHY (didier.fahy@restode.cfwb.be) avant la fin du mois de juin. Les couloirs s'égaieront à partir de septembre 2011.

Si vous souhaitez plus d'informations, contactez Jocelyne LIBION (jocelyne.libion@cfwb.be)



**Cet espace est à vous ...
Un dessin,
une photo insolite, cocasse, ...
Faites-nous parvenir
ce qui pourrait vous faire sourire !**

jocelyne.libion@cfwb.be



Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS)
Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française



Editeur responsable :
Didier LETURCQ

Directeur général adjoint
didier.leturcq@cfwb.be

City Center 1 - Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1000 Bruxelles

Cellule communication : Jocelyne LIBION (jocelyne.libion@cfwb.be) - Philippe LATINIS (philippe.latinis@cfwb.be)

Ont participé à ce numéro : Frédéric Degée, Alexis Deweys, Philippe Latinis, Dominique Lebeau, Jocelyne Libion, Didier Leturcq, Thomas Lo Monte, Michel Odrovic, Salvine Oliveri, Thérèse Simon

Site de référence de l'Enseignement organisé par la Communauté française : <http://www.restode.cfwb.be>

azimuts@restode.cfwb.be



Les 40 ans de l'Enseignement spécialisé, cela se fête !

Ce 5 avril 2011, le CAF s'est habillé de bannières flottant au vent pour accueillir les 500 invités ainsi que les nombreuses personnes, élèves, professeurs, personnels paramédical et social, psychologues, éducateurs, bénévoles, ..., venus travailler dans les coulisses de la réception.

La journée se déroulait en 3 temps forts : un colloque, un cocktail dinatoire, une vitrine interactive.

C'est à 9h15, après un accueil «café» préparé par les élèves de l'Enseignement secondaire, que Madame Marie-Dominique Simonet, Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale inaugurerait la journée devant une salle comble, suivie de l'intervention de Didier Leturcq, Directeur général adjoint du Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française.

La matinée s'est poursuivie par la présentation des 4 types d'établissements organisés par la Communauté française : les écoles d'Enseignement fondamental/primaire, les établissements d'Enseignement secondaire, les homes d'accueil et internats, les centres PMS spécialisés.



Pour chacune des parties, l'organisation générale était présentée, suivie d'exemples concrets de réalisations sur le terrain.

Ainsi, furent successivement évoqués :

- ◆ un projet de ludothèque qui a remporté le prix Reine Paola pour l'enseignement
- ◆ une expérience en alternance
- ◆ un travail d'aide à la communication
- ◆ des activités au Sénégal dans un vaste projet Unesco

- ◆ l'utilisation du PIA
- ◆ les missions des centres PMS spécialisés
- ◆ les pédagogies adaptées
- ◆ la création de livres
- ◆ le vécu journalier dans les homes d'accueil et les internats
- ◆ le spectacle créé par des élèves de retour de classes de dépaysement
- ◆ des témoignages sous forme de lectures et de photos





Une action est aussi prévue tout au long de l'année scolaire 2011-2012 au niveau du Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française qui décorera ses murs avec des œuvres de l'Enseignement spécialisé. Vous trouverez des informations à ce sujet dans ce numéro d'AZIMUTS.

Jean-Pierre Hubin, Administrateur général de l'A.G.E.R.S. clôtura la matinée par un discours et la remise des prix du concours du «logo des homes d'accueil et internats».

◆ de nombreux présents avec les publications de l'AGERS, de l'Agence européenne pour le développement des besoins spécifiques en Education et de l'Awiph.

L'assistance imposante comptait la présence de nombreuses personnalités, entre autres, Claudine LOUIS, Directrice générale adjointe, Bernard DE VOS, délégué général aux droits de l'enfance, les membres de l'inspection spécialisée sous la conduite d'André CAUSSIN et ordinaire, de nombreuses directions de l'Enseignement ordinaire et de l'Enseignement spécialisé, écoles, homes d'accueil et internats, centres PMS, les représentants du CEDEES, des conseils supérieur et général, hautes écoles et université.

On soulignera également la présence d'une hôtesse de marque remplie de malice qui mit l'ambiance dans la salle par ses propos facétieux : Malvira et son sympathique papa, Patrick CHABOUD.

Après un délicieux cocktail dinatoire préparé par les élèves de l'Enseignement secondaire, la foule eut l'occasion de se rendre dans les nombreux locaux occupés par la vitrine interactive.

On pouvait y voir :

- ◆ des activités de pédagogies adaptées : un coin «Teacch», un coin «Shoetzelen», des jeux de psychomotricité,
- ◆ des réalisations de l'Enseignement primaire spécialisé
- ◆ des travaux de l'Enseignement secondaire
- ◆ la reconstitution des activités en home d'accueil/internat
- ◆ la présentation des centres Psycho Médico Sociaux
- ◆ un espace «Ecrilire»



Dans le cadre de ce 40e anniversaire, chaque participant a reçu le catalogue des établissements d'Enseignement spécialisé, créé à cette occasion. Il reprend les renseignements indispensables à propos de tous les établissements spécialisés ainsi que leur carte d'identité et leur situation géographique.

De nombreuses photos ainsi que des films de cette belle journée vont servir à créer un document souvenir.





Le dimanche 22 mai est consacré à la journée festive des familles, avec un rallye, une fancy-fair et une rencontre sportive. En octobre, les 13, 20 et 27, une série de trois conférences en soirée auront pour thèmes les troubles déficitaires de l'attention, les troubles autistiques et l'intégration scolaire. Les manifestations se poursuivront les 8, 9 et 10 novembre par trois journées de colloque organisées par l'asbl «les Hautes Ardennes». La clôture de ce jubilé se déroulera sur le site des «Hautes Ardennes» par une séance académique finale avec repas du soir.

Et à BAMBOIS...

Ce n'est pas fini : depuis le mois de mai, une exposition exceptionnelle «Art de Fer Fleurir» se tient à Bambois et met en évidence les sections «travail du fer» et «horticulture» des établissements de l'Enseignement spécialisé organisé par la Communauté française. Une trentaine d'œuvres monumentales réalisées par les élèves et leurs professeurs sont disposées sur le parcours des différents jardins à thèmes. Le secteur Agronomie-Horticulture agrmente ces créations de vasques garnies de plantes cultivées dans les écoles. En plus, une centaine de petites pièces ornent des étagères lumineuses dans la cafétéria.

L'inauguration officielle se fera le 27 mai 2011.

**40 ans !
Quel début d'une longue histoire !**

Thérèse SIMON
Chargée de mission

Plus de 40 années d'expérience pour l'I.E.S.P.S.C.F. VIELSALM

Le 17 avril 1961 naissait à Vielsalm, sous l'égide du docteur MISSON, la première école d'Enseignement spécialisé de la province du Luxembourg. Elle accueille dans un premier temps des enfants porteurs de déficiences physiques puis des enfants porteurs de troubles mentaux.

C'est en 1967 que cette école fut définitivement reprise par l'Education nationale et devenait établissement scolaire indépendant.

Parallèlement à ceci, l'asbl «les Hautes Ardennes», dépendant aujourd'hui de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH), avait vu le jour et cherchait à assurer l'après-école.

L'école devenue «Institut d'Enseignement spécialisé, primaire et secondaire de la Communauté française» est passée de 12 à près de 170 élèves. Issues d'une même volonté, école et asbl ont voulu célébrer en commun ce jubilé.

En voici le déroulement : Le vendredi 20 mai 2011, accueil des participants dès 16h30, discours et inauguration de l'exposition 50 ans d'enseignement et d'aide à la personne handicapée en Haute Ardenne, retraçant par divers supports, l'histoire de l'établissement scolaire et de l'asbl «les Hautes Ardennes». Ensuite la soirée est destinée aux membres des personnels qui ont travaillé dans ces entités avec un repas de retrouvailles.